

COMMUNE DE SATHONAY-CAMP

Végétalisation et désimperméabilisation de deux cours d'écoles maternelle

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1 – Pouvoir adjudicateur

Commune de SATHONAY-CAMP

Mairie

2 Place Joseph Thévenot
69580 SATHONAY-CAMP
Tél. : 04 78 98 98 35.

2 – Procédure

Il s'agit d'une procédure adaptée d'après l'article R2123-1 du code de la commande publique.

3 – Descriptif de la mission

Le marché a pour objet une mission de maîtrise d'œuvre relative à l'opération d'aménagement, de désimperméabilisation et de végétalisation de 2 cours d'écoles maternelle et 2 cours d'école élémentaires situées au sein du groupe scolaire Louis Regard situé au 1 place Joseph Thévenot 69580 Sathonay-Camp.

Le contenu de la mission susceptible d'être confiée au lauréat est la suivante :

- Études préliminaires (EP),
- Études d'avant-projet (AVP),
- Études de projet (PRO),
- Assistance au maître de l'ouvrage pour la passation des contrats de travaux (ACT/OPC),
- Études d'exécution (EXE1) et Visa des études d'exécution (EXE2) réalisées par les titulaires des travaux,

- Direction de l'exécution des contrats de travaux (DET),
- Assistance apportée au maître de l'ouvrage lors des opérations de réception ainsi que pendant la période de garantie de parfait achèvement (AOR).

4 – Pouvoir adjudicateur

Monsieur le Maire de Sathonay-Camp.

5 – Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues

Mairie de Sathonay-Camp
Thibaut Juncker - DGS
2 place Joseph Thévenot
69580 SATHONAY-CAMP
Tél : 04 78 98 98 35 / 40
Fax : 04 78 23 34 06
email : thibaut.juncker@ville-sathonaycamp.fr ou secretariat.maire@ville-sathonaycamp.fr

6 – Critères de sélection des participants

La sélection du maître d'œuvre s'effectuera en 1 tour. Les critères pour la sélection des candidats admis à présenter une offre sont précisés dans le règlement de la consultation.

7 – Critères de jugement des offres

1- Qualité du mémoire technique	60 points
2- Prix	30 points
3- Références du maître d'œuvre	10 points

8 – Compétences requises

Les candidatures sont analysées et sélectionnées en fonction des capacités professionnelles, techniques et économiques de chaque candidat. L'équipe devra s'adjoindre toutes compétences qu'elle jugera utiles pour l'exécution de sa mission. **La compétence paysagiste concepteur serait souhaitée mais n'est pas obligatoire.**

9 – Documents à remettre à l'appui de la candidature

Voir règlement de la consultation.

10 – Modalité d'obtention du dossier de consultation

Le dossier est à retirer sur le site <http://www.ville-sathonaycamp.fr/> ou sur la plateforme synapse www.synapse-entreprises.com)

11 – Date limite de réception des offres

Le 18 novembre 2024 à 12h

12 – Modalités de remise des offres

Voir règlement de la consultation.

13 – Date d'envoi de la publication

Le 21 octobre 2024